



PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

NORMES

EN 795 : 2012 type A

TS 16415 : 2013



SOMMAIRE

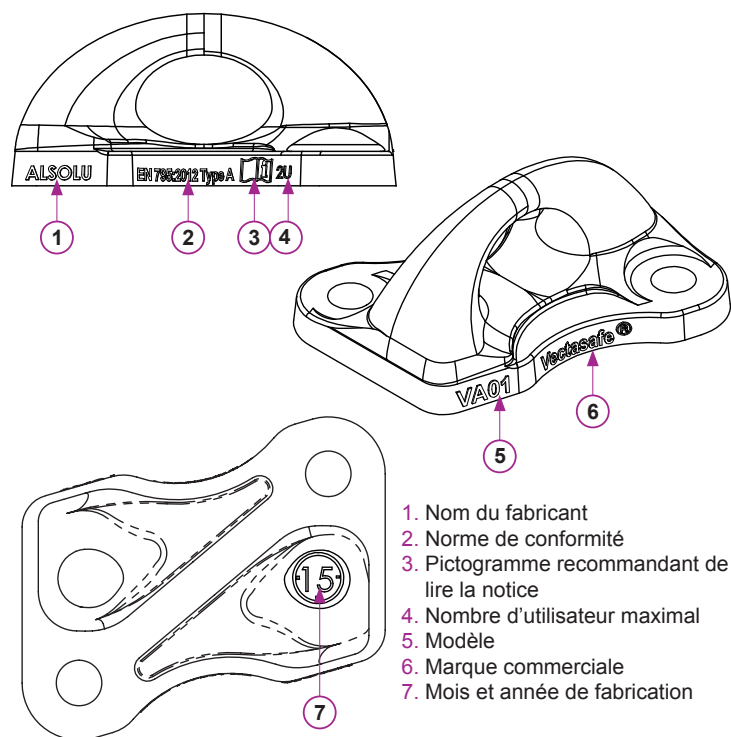
DÉFINITION	3
RÉGLEMENTATION	3
DIMENSIONS.....	3
INSTALLATION - MONTAGE	3
SENS DE MONTAGE AUTORISÉS.....	4
SUPPORTS.....	4
RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'INSTALLATION.....	4
UTILISATION - ENTRETIEN.....	4
FICHE DE CONTRÔLE – RÉCEPTION DE LA PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM VECTASAFE®	6
FICHE D'IDENTIFICATION.....	7
FICHE DE CONTRÔLE ANNUEL.....	7
PLAN SCHÉMATIQUE DE L'INSTALLATION.....	8

PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

DÉFINITION

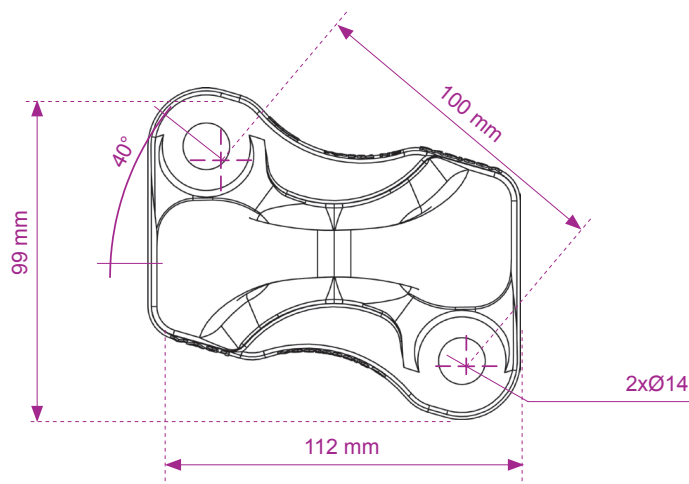
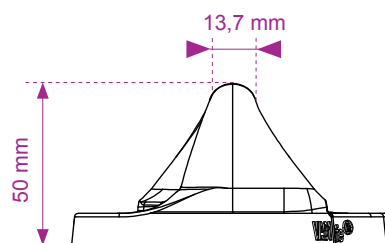
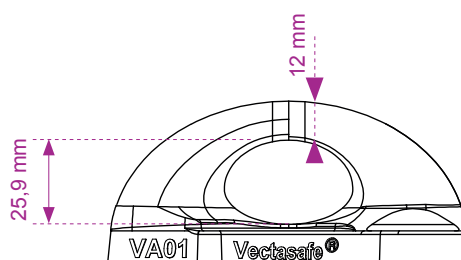
La platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® est un système de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Elle est exclusivement réservée à la mise en sécurité de personnes et doit être utilisée avec des équipements de protection individuelle adaptés (EPI). En aucun cas la platine ne doit être utilisée dans toute autre situation que celle pour laquelle elle est prévue. Son anneau permet directement l'accrochage du mousqueton, connecteur. La platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® est en alliage d'aluminium et peut être utilisée en intérieur comme en extérieur.



1. Nom du fabricant
2. Norme de conformité
3. Pictogramme recommandant de lire la notice
4. Nombre d'utilisateur maximal
5. Modèle
6. Marque commerciale
7. Mois et année de fabrication

DIMENSIONS



RÉGLEMENTATION

La platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® est conforme à la norme EN 795 : 2012 type A (cf *certificat de conformité*). Au regard de la directive européenne 89/686/CEE, ce point d'ancrage n'est pas un EPI et la certification CE n'est pas applicable. Suivant la norme NF EN 795 et de la spécification technique TS 16415 : 2013, le VECTASAFE® a été soumis aux essais statiques et dynamiques et n'a subi aucune déformation. Charge statique : 1300 DaN dans toutes les directions. Charge dynamique : Essais satisfaisants selon la norme NF EN 795 § 5.3. Selon les essais réalisés, la platine d'ancrage VECTASAFE® peut être utilisée par 2 personnes maximum.

INSTALLATION - MONTAGE

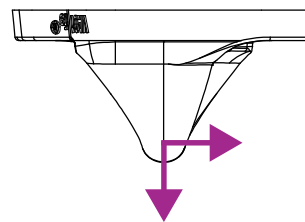
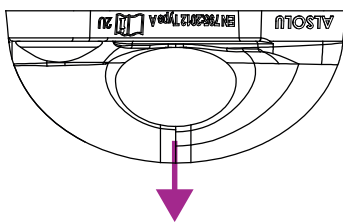
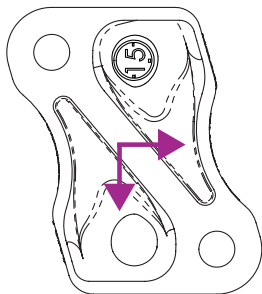
> Choix de l'emplacement :

- Le choix de l'emplacement doit être fait de manière à assurer une sécurité permanente de l'utilisateur.
- Les risques de chutes devront être analysés avant la pose afin de prévenir de tout risque de choc avec des obstacles, machines. Le tirant d'air doit être en adéquation avec les systèmes d'EPI utilisés (*longes, absorbeurs, enrouleurs, etc...*)

PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

SENS DE MONTAGE AUTORISÉS

La charge maximale susceptible d'être transmise en service par la platine d'ancrage à la structure est de 13 kN.



SUPPORTS

Sur béton banché, la fixation s'effectue par deux vis M12 et écrous de sécurité.

Nous préconisons une fixation par chevilles chimiques de type ETANCO ou équivalent. À l'extérieur nous recommandons l'utilisation de fixations en acier inoxydable. Pour la fixation directe dans le béton banché, l'épaisseur minimum de béton doit être de 120 mm. Sinon, prévoir une contre-plaque et deux tiges filetées pour bridage.

Couple de serrage : 40 N.m

Tout autre support : contacter le fabricant.

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'INSTALLATION

- La platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® doit être installée uniquement par des personnes ou organisations compétentes.
- Il convient que l'installation soit vérifiée de manière appropriée, par exemple par des calculs ou des essais.

UTILISATION - ENTRETIEN

- La platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® est conçue pour être utilisée par deux personnes maximum avec un absorbeur d'énergie conforme à la norme EN 355 et une longe.
- Elle doit être exclusivement utilisée comme ancrage d'équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur de personnes et en aucun cas comme équipement de levage.

- Assurez-vous que les EPI que vous utilisez avec la platine d'ancrage aluminium ne soient pas endommagés pour ne pas affecter la fonction de sécurité de celle-ci.

- Avant usage, tout opérateur doit avoir fait l'objet d'une démonstration quant à la connexion du point d'ancrage à l'EPI et à son utilisation.

- Par mesure de sécurité, la platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® doit impérativement être utilisée par une personne formée et compétente.

- Avant toute utilisation, l'utilisateur devra s'assurer par un contrôle visuel que la platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® ne présente aucune anomalie (*choc, déformation, etc...*) et doit s'assurer qu'elle est utilisable et fonctionne correctement.

- Il est essentiel pour la sécurité qu'elle soit toujours correctement positionnée et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chute et la hauteur de chute.





- Un harnais antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes. Ce dernier est relié au niveau du point antichute avec un absorbeur d'énergie selon la norme EN 355 et d'une longe. Point d'amarrage dorsal ou sternal autorisé.

- Veillez notamment à réduire le mou de la longe au maximum.

PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

- L'EPI utilisé (*longes, harnais, absorbeur d'énergie, etc*) avec la platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® devra tenir compte des risques liés à la configuration des lieux, il convient ainsi de vérifier qu'en cas de chute, l'utilisateur n'entrera pas en collision avec le sol ou ne rencontrera aucun obstacle sur la trajectoire de la chute (*tirant d'air suffisant*).
- Toute modification de la platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit du fabricant.
- Assurez-vous que vous êtes apte à l'utiliser. Certaines conditions médicales, l'usage de médicaments, l'abus d'alcool ou de drogues peuvent affecter votre sécurité.
- Un plan d'urgence doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail.
- En cas d'anomalie apparente ou si la platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® a été utilisée pour arrêter une chute, son utilisation doit être stoppée immédiatement et il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation, après contrôle et vérification.
- Lorsque le dispositif d'ancrage est utilisé en tant que partie d'un système antichute, l'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur l'utilisateur lors de l'arrêt d'une chute, à une valeur maximale de 6 kN.
- Si le produit est revendu hors du premier pays de destination, il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instructions pour l'entretien et pour les examens périodiques dans la langue du pays d'utilisation du produit. Ces documents pourront vous être fournis sur demande en contactant le fabricant.
- La platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® ne nécessite aucun entretien particulier cependant, un contrôle visuel doit être effectué au moins une fois par an par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. Ce contrôle doit figurer sur le registre de sécurité et permet le maintien de l'efficacité et la résistance de l'équipement. Lors de cet examen, la lisibilité des marquages du produit doit notamment être contrôlée. Un contrôle de la part du fabricant devra être effectué au bout de 10 ans, (durée de vie recommandée pour la platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® à l'issue de laquelle le fabricant pourra reconduire la garantie pour une période de 10 ans).

- Le VECTASAFE® doit être stocké et transporté dans un endroit sec et aéré, exempt de toute substance susceptible d'affecter l'état des composants comme cela serait le cas, par exemple, dans un environnement humide ou encore corrosif.
- Nous recommandons qu'une plaque signalétique (*voir ci-dessous*) soit placée à proximité de l'ancrage ou à l'accès du site. Cette plaque comporte les indications suivantes : nom du fabricant, caractéristiques, nombre d'utilisateurs, année de fabrication, pictogramme recommandant de lire la notice d'utilisation, pictogramme obligation de porter un harnais de sécurité.

PROTECTION INDIVIDUELLE - ANCRAGE			
PLATINE D'ANCRAGE ALU VECTASAFE®			
Type :	Bi ancrage alu	Normes :	EN 795 : 2012 type A TS 16415 : 2013
Ref :	VA 01	Nombre maximal d'utilisateurs :	2
Année de fabrication :		Date d'installation	
Hauteur de chute :		mètres	
EPI Préconisés :		   EPI OBLIGATOIRE	
VÉRIFICATION ANNUELLE			
DATE		DATE	
VISA		VISA	
INSTALLATEUR		DISTRIBUTEUR	
FABRICANT			
 ZAC de Montrambert Pigeot, Rue Rémi Moise, 42150 La Ricamarie - FRANCE Tél : +33 (0)4 77 47 45 00 - Fax : +33 (0)4 77 47 45 01 Mail : info@alsolu.com			

PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

FICHE DE CONTRÔLE – RÉCEPTION DE LA PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM VECTASAFE®

Objet :

Adresse du chantier :

Exploitant : Représenté par M / Mme :

Adresse :

Tél : Fax : Mail :

Société de montage : Représentée par M / Mme :

Adresse :

Tél : Fax : Mail :

FICHE À REMPLIR PAR LE RESPONSABLE DU CHANTIER (après la pose de(s) ancrage(s) VECTASAFE®)

COCHER :

- Contrôle des fixations au dynamomètre (si support béton)
- Contrôle de la qualité du support effectué
- Les vis de fixation sont bien serrées à un couple de serrage de 40N.m
- La plaque signalétique est visible
- Aucune anomalie n'est constatée
- Vérification du tirant d'air : Nombre de mètres :
- Validation des EPI autorisés pour les utilisateurs

Observations éventuelles :

Date et lieu :

Pour l'exploitant :

Pour la sté de montage :

Date et signature :

Date et signature :

PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

PLAN SCHÉMATIQUE DE L'INSTALLATION

Il convient d'apposer un plan schématique sur le bâtiment afin qu'il soit visible par tous.
Voici un exemple de plan schématique de l'installation qui peut être utilisé.

Plan schématique de l'installation			
Bâtiment/Structure			
Adresse :	N° de commande :		
Remarques :	Type de commande :		
	Forme du toit :		
	Dispositif d'ancrage :		
Client			
Nom :	Contact :		
Adresse :	N° de téléphone :		
Installateur			
Nom :	Chef installateur :		
Adresse :	N° de téléphone :		
Dispositif d'ancrage			
Fabricant :			
Identification du modèle/type :			
Composant du bâtiment			
Composant 1 : par exemple plafond en béton	Épaisseur minimale : par exemple : 250 mm		
Composant 2 : par exemple poteau en béton	Épaisseur minimale : par exemple : 500 mm		
Matériau de construction : par exemple béton armé	Qualité : par exemple : C25/30		
Fixations/Goujons			
<p><u>Données relatives aux</u></p> <p><input type="checkbox"/> <u>fixations</u></p> <p>Données non requises si fixation traversante</p> <p>Situation réelle :</p> <p>Diamètre du trou foré : _____ mm</p> <p>Profondeur du trou foré : _____ mm</p> <p>Couple : _____ Nm</p> <p>Distance de bord Cx : _____ Cy : _____</p> <p>Espacement axial Sx : _____ Sy : _____</p> <p>Type: _____</p> <p>Matériel : _____</p> <p>Distance min. du bord (c) : _____</p> <p>Espacement axial min. (s) : _____</p> <p>Épaisseur min. du composant : _____</p> <p>Résistance à la traction admissible : _____</p> <p>Force de rupture admissible: _____</p> <p>Remarques :</p> <p>Méthode de forage : <input type="checkbox"/> Marteau <input type="checkbox"/> Rotatif</p> <p>Dispositif d'essai : <input type="checkbox"/> Clé dynamométrique <input type="checkbox"/> Dispositif d'essai des fixations</p> <p>Nettoyage du trou foré <input type="checkbox"/> Choc Système <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Humide <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>			
<p>LISTE DE CONTRÔLE :</p> <p><input type="checkbox"/> Substrat sauf exception (aucun doute sur la capacité)</p> <p><input type="checkbox"/> Installation conforme aux instructions du fabricant</p> <p><input type="checkbox"/> Fixations recommandées utilisées</p> <p><input type="checkbox"/> Toutes les fixations photographiées avec numéro d'identification</p> <p><input type="checkbox"/> Fixations visibles</p> <p><input type="checkbox"/> Plan d'installation apposé sur le site</p> <p><input type="checkbox"/> Immobilisation des vis par technique de fixation traversante</p> <p><input type="checkbox"/> Informations complémentaires</p>			
<p>Plan au sol du toit</p>			
Force d'arrachement (kN), couple requis (Nm) ?			
Point d'ancrage 1	Point d'ancrage 5	Point d'ancrage 9	Point d'ancrage 13
Point d'ancrage 2	Point d'ancrage 6	Point d'ancrage 10	
Point d'ancrage 3	Point d'ancrage 7	Point d'ancrage 11	
Point d'ancrage 4	Point d'ancrage 8	Point d'ancrage 12	
Fixations supplémentaires : _____			
Remarques du chef installateur : _____			
Date :		Signature:	

Lorsque plusieurs points d'ancrage doivent être photographiés à des fins d'identification, il est recommandé de marquer les dispositifs d'ancrage avec des numéros et d'incorporer cette numérotation dans les dossiers d'inspection du dispositif d'ancrage ainsi que le plan au sol de la zone d'installation.